

Délibérations du vendredi 04 juillet 2025

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du **vendredi 04 juillet 2025** en salle du conseil, bâtiment 1, RDC, IUT Lumière, Campus PDA.

Sous la présidence de Stéphane Cadiou, Vice-président CFVU et pilotage de l'offre de formation.

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

Prend les délibérations suivantes :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présents et représentés en début de séance : 24

Étaient présents :

Collège A : Jérôme DARMONT, Stéphane CADIOU, Françoise ORAZI, Raphaël MINJARD

Collège B : Nathalie AUVERGNON, Quentin MAGOGEAT, Marie-Karine LHOMME, Salem KHCHOUM

Collège BIATSS : Béatrice PIOTROWICZ, Maxime HERVE, Olivier DAMOUR

Personnalités extérieures :

Usagers/ères : Sam TROUILLOUD, Célia PASCALE, Perrine RULLIER, Emilia GRUN

Représentés : Sarah CORDONNIER, François-David CAMPS, Salomé DEBOOS, Eva Marie GOEPFERT, Idoli CASTRO, Pascale COLLIOT Florian CAROZZO-FATTACIOLI, Tao MOUNIER, Philippe BISTON, Tom RIOUFOL

Invités : Sylvie DADOMO, Catherine LEROUX, Jim WALKER, Badia KAMEL, Mathis GIROUD, Pierre-Yves STEUNOU, Marielle PIERRON

Invités permanents : Laure DESCAMPS, Stéphanie PATFOORT, Stéphanie CHAMPEL, Alexandre COQUARD, Andréa CHAMBLAS, Marlène DE ALMEIDA, Arthur RAVIX, Jonathan BEL

INFORMATIONS ET ECHANGES

01 – Cadrage pédagogique de la nouvelle offre de formation

Cette note de cadrage est le produit d'un processus qui n'est pas terminé. L'intention n'est pas d'asséner un modèle qu'ensuite chaque composante chercherait à amender pour en faciliter son appropriation. L'idée est de la concevoir comme un processus continu, qui va se déployer au cours des deux années qui viennent, et surtout l'année prochaine.

Cette note a été préparée dans un contexte particulièrement incertain, notamment au regard de la politique d'enseignement supérieur de l'état, d'un certain nombre d'éléments pour le moment assez évasifs et des ressources financière. La prochaine accréditation est un défi pour l'ensemble de l'établissement. Cette accréditation ne va pas révolutionner l'offre de formation, mais va améliorer l'existant. Elle s'inscrit aussi dans une perspective globale et inclusive. Globale car la pédagogie est à penser avec un certain nombre d'éléments (par exemple le défi de la livraison du nouveau campus), et inclusive car nous allons associer tous les corps de métiers, toutes les composantes de l'université dans un dialogue continu.

L'offre de formation 2027-2031 fixe 7 objectifs :

- Favoriser la réussite étudiante ;
- Simplification de l'offre de formation (notamment sa lisibilité et sa soutenabilité) ;
- Renforcer l'ouverture aux formations ;
- Favoriser l'internationalisation des parcours de formations (permettre aux étudiants de se former par l'internationalisation) ;
- Rendre possible la diversité des manières de se former (nous connaissons des profils de public qui sont très différents, de la formation continue au sportif de haut niveau, il faut donc que notre offre de formation soit pensée pour qu'elle puisse s'adapter à ses nombreux profils, en restant cohérente) ;
- Articuler les formations à la recherche et tout particulièrement à nos pôles de spécialités ;
- Piloter l'offre de formation de manière continue et adaptée.

Cette offre de formation doit être soutenable, aussi bien humainement que financièrement. Nous avons développé une offre démesurée par rapport à ce que l'on peut faire, donc on se retrouve avec des personnels administratifs mis sous pression, des sur-services, des heures de vacances...

Dans ce cadre d'amélioration de l'existant, il y a trois grands axes généraux :

Premièrement, nous allons essayer d'améliorer l'identification des objectifs de chacune des formations (approche programme). Dans la note de cadrage, il est indiqué que tous les responsables de mention vont être invités à rédiger un document d'orientation pédagogique pour le mois de novembre. Ce document vise à afficher les objectifs de la formation, pour que les étudiants sachent, quand ils rentrent dans une formation, quels sont les objectifs, les profils de sortie de cette formation. C'est une manière de formaliser des choses que l'on sait faire, et déjà amplement développées à l'occasion de l'autoévaluation.

Deuxièmement, c'est que l'on va essayer de repenser les évaluations à l'échelle de l'établissement. Il faut les assouplir, nous avons trop d'évaluations, certaines sont redondantes. Si un des objectifs est d'améliorer nos conditions de travail, la manière d'évaluer peut-être un de ces leviers.

Troisièmement, nous allons instaurer un dialogue continu entre les composantes, la gouvernance et les équipes pédagogiques. Nous allons fixer des règles, sur lesquels nous discuterons. Nous mettons en place des rendez-vous en composantes, où nous allons rencontrer les directeurs et directrices de composante, leur RAF et les responsables de département ou vice doyen. Ces rencontres seront l'occasion de réfléchir de manière concertée sur ce qui est faisable au regard de cette exigence de soutenabilité.

Les axes de changement pour les licences et les masters :

Pour les licences :

- Renforcer les fondamentaux disciplinaires. Nous allons renforcer le poids de la majeure disciplinaire sur la licence. Nous avons entendu les difficultés que suscitait notamment le couple majeure/mineure au S1. L'idée est d'avoir une majeure disciplinaire qui soit première.
- Travailler à la possibilité d'ouverture pour les étudiants, pour qu'ils ne soient pas pris dans une formation tubulaire. Il faut construire une UE d'Ouverture : donner la possibilité aux étudiants de choisir des cours en dehors de leur majeure, qui vont compléter leur formation.
- Renforcer l'internationalisation, au travers d'une UE Internationalisation. Les étudiants pourraient faire le choix d'une licence internationalisée.
- Faire disparaître la Complémentaire Libre telle qu'elle existe, et tout particulièrement les enseignements d'ouverture, qui ont généré énormément de contraintes, tant sur le plan administratif que pédagogique.
- Réintroduction de l'ouverture à partir de la L3, mais pensée à partir de nos priorités d'établissement, donc des enseignements d'ouverture rattachés à nos pôles de spécialité. L'idée est de donner à voir à nos étudiants quelles sont les grandes priorités sociétales (alimentation, démocratie, culture etc.) ainsi que la richesse des travaux scientifiques qui sont menés, pour les sensibiliser dès la L3 à la recherche et aux savoirs scientifiques.
- Renforcement et adaptation du contenu de l'UE transversale. Nous allons développer ce que l'on peut appeler le socle commun, le socle que tout étudiant de l'Université Lumière Lyon 2 va suivre. C'est travailler à des savoirs

adaptés à leur besoin. On va sensibiliser par exemple les étudiants aux enjeux du numérique, aussi bien technique que juridique.

- Intégrer les enseignements TEDS dans notre offre de formation, principalement à partir de la L2. Ils seront disciplinarisés pour qu'ils s'intègrent bien dans les formations et soit bien appropriés par les équipes.
- Nous travaillerons également à un apprentissage contextualisé des compétences linguistiques, donc soutenir des enseignements en langue étrangère dès la licence, notamment pour les étudiants qui ne peuvent pas partir en mobilité.

Pour les masters :

- Adossement de notre offre de master à la recherche. C'est une obligation qu'il faut rappeler et imposer dans nos maquettes.
- Intégration dans les maquettes des expériences professionnelles et en premier lieu des stages. Nous avons encore des maquettes qui échappent à ces éléments. Les étudiants doivent pouvoir vivre une expérience professionnelle, qui peut prendre des formes variables.
- Travailler à davantage d'équité en volume horaire. Il y a des volumes horaires selon les masters qui sont extrêmement disparates au sein de notre établissement. Quand on pense à l'échelle de l'établissement, ce n'est pas normal qu'un étudiant ne puisse pas être dans un master qui se trouve dans une fourchette maîtrisée de volume horaire. Il faut bien entendu concilier cet élément avec la contrainte budgétaire. Certains masters sont trop dotés en volume horaire, et ce n'est pas tenable pour les étudiants.
- Développement de l'enjeu de l'insertion professionnelle : c'est un des principaux indicateurs que le rectorat prend en compte.
- Lisibilité des parcours de master : Nous avons des masters qui sont dans différentes composantes et qui prétendent former aux mêmes métiers et avec des effectifs limités. Il peut être intéressant de se rapprocher pour avoir une offre de formation davantage soutenable pour former de manière performante à ces mêmes débouchés.

Remarque : On parle de favoriser l'internationalisation des parcours au moment où l'on décide de suspendre la procédure d'exonération des frais d'inscription pour les étudiants extra-communautaire. Ça veut dire qu'on ne pourra pas dépasser les 10% d'exonération pour les étudiants internationaux alors que jusqu'à présent, il y avait une procédure d'exonération ouverte à l'ensemble de ces étudiants. Ça veut dire que l'on peut internationaliser notre université, tant que cela lui permet de rayonner et d'essayer de mieux se positionner sur le classement de Shanghai, mais que ce n'est plus possible pour des étudiants qui n'auraient pas 2900€ ou 3900€ à déboursier pour une licence ou un master. Il y a des choix qui vont être faits par la présidence de l'université. La situation ne va pas aller en s'améliorant, et ce n'est pas aux étudiants ni aux personnels de payer le manque de moyens à l'université.

Réponse : La délibération sur l'exonération a été adoptée à l'unanimité moins une abstention au conseil d'administration.

Remarque : Le sujet des stages est assez alarmant. Si l'on comprend la démarche d'avoir une expérience professionnelle dans toutes les formations, mais on espère que l'idée qu'elle prenne diverses formes soit vraiment mise en place. Car les stages peuvent être extrêmement compliqués à trouver, notamment en psychologie mais aussi dans beaucoup d'autres formations.

Réponse : Oui en effet, en psychologie il y a une vraie tension, ce qui pose la question des effectives. Mais le terme dans l'arrêté des masters est l'expérience professionnelle. Cela peut être un stage en laboratoire, un projet collectif, des mises en situation par exemple.

Remarque : Le sport fait partie de l'UE complémentaire libre. Nous serons bien évidemment disponibles pour toutes les réflexions sur la place des sports dans la prochaine offre de formation.

Réponse : Effectivement, le sport est indispensable pour l'épanouissement de nos étudiants, et est une composante de la formation des étudiants.

Remarque : Le calendrier semble un peu contraint, à l'heure où tous les calendriers le sont. La note sera diffusée en septembre, pour qu'en novembre tous les documents soient prêts, ce qui paraît un peu compliqué.

Réponse : En effet, c'est assez contraint, et tout va se jouer pour les personnels, en 2025-2026. Mais avec l'autoévaluation cette année, il est difficile de faire autrement. Une équipe de projet est mise en place et sera soutien. Nous sommes pris par les échéanciers, les votes des instances... C'est pour ça que l'on parle de soutenabilité humaine de l'offre pour desserrer un peu les contraintes.

Remarque : C'est juste pour alerter d'un point de vue santé au travail. Nous sortons de cette période d'autoévaluation, les jurys viennent d'arriver, c'est la fermeture de l'établissement. On reprend ensuite sur les recrutements, les cours etc. Quand est-ce que les collègues vont pouvoir respirer ?

Réponse : Nous ferons du mieux possible. L'idée de cette accréditation est bien d'adapter, et non de refaire. Nous souhaitons une simplification, un allègement. Le travail ne sera pas moins lourd, mais nous avons un existant qui fonctionne avec ses atouts et ses lacunes.

Question : On annonce qu'il s'agit de renforcer l'UE disciplinaire et par ailleurs de renouveler l'UE transversale, ce qui se fait au détriment de l'UE complémentaire libre. Dans certaines composantes, cette UE complémentaire est un endroit où il y a des enseignements disciplinaires perdu depuis la précédente accréditation. Ensuite, il y a un vrai enjeu financier, mais on ne peut pas savoir si nos étudiants auront le même nombre d'heures qu'ils en avaient. Le nombre d'heures d'enseignement est le nerf de la guerre pour les enseignants. Sans cela, il y a une impression qu'on ne peut pas commencer à travailler.

Remarque : Sur l'internationalisation : telle qu'elle est vue ici, il s'agit de ce qu'on offre comme cours, pas la manière dont nous recrutons nos étudiants. Il s'agit bien de penser de comment on introduit une coloration internationale aux enseignements (langues étrangères, dispositifs d'hybridation, mobilité courte...). S'agissant plus précisément des recrutements d'étudiants internationaux, il faut aussi avoir en tête qu'il y a un enjeu très fort de recrutement d'étudiants internationaux par le biais de conventions, qui vont au-delà de la simple mobilité. C'est important car cela peut réduire les difficultés pédagogiques à recruter des étudiants internationaux, qui sont pourtant essentiels à notre internationalisation. Cela se fait plus efficacement par convention plutôt que par 60 000 candidatures via études en France. S'ils arrivent en convention, d'où qu'ils viennent, ils ne paieront pas les frais différenciés.

Réponse : Il y a un cadre budgétaire : on s'appuie sur les moyens existants à l'échelle des mentions. Il n'y aura pas d'augmentation sur les moyens consommés en 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025. Nous partirons des moyens existants à l'échelle des mentions. Dans certaines mentions, nous supprimerons ou redéployerons des parcours, afin de gagner en souplesse. L'alternative, c'est la manière dont nous avons fonctionné, amenant à des disparités entre composantes. Les équipes ne pourront pas concevoir une offre de formation qui dépasserait les moyens qui leur ont été affectés en moyenne au cours des trois dernières années. Avec le renforcement du disciplinaire, des enseignements qui étaient dans la complémentaire libre pourront remonter dans l'UE disciplinaire soit dans l'UE d'ouverture, qui vise à porter un autre regard sur l'objet de la formation. Il est très difficile de fixer des règles au niveau de l'établissement, car les composantes se sont saisies de l'UE complémentaire libre de manières extrêmement différentes. Quand on parle de disparition de la complémentaire libre, on parle de la suppression du catalogue des EO.

02 – Bilan synthèse bien-être et conditions d'études des étudiantes et étudiants 2024-2025

Est présentée en CFVU la synthèse de l'enquête sur le bien-être étudiant 2024-2025, menée par l'OFIVE. 5083 étudiantes et étudiants, âgés d'en moyenne 22 ans, ont répondu au questionnaire, entre le 06 novembre 2024 et le 18 février 2025.

Satisfaction du contenu de formation

Du nombre de semaines de cours : 87% de satisfaction
De la cohérence globale de votre formation : 86 % de satisfaction
Du volume de CM : 85 % de satisfaction
Du volume de TD : 81 % de satisfaction

De la répartition semestrielle et annuelle des cours (Unités d'Enseignements) : 79 % de satisfaction
De l'organisation hebdomadaire (jours de la semaine des cours) : 77 % de satisfaction
De l'organisation journalière des cours (créneaux horaires) : 69 % de satisfaction

Perception de la formation (avez-vous le sentiment que...)

Les cours suivis vous permettent d'acquérir de nouvelles connaissances et/ou compétences : oui à 90%
Le contenu des cours est adapté à votre niveau de connaissance : oui à 84%
Les cours suivis sont conformes à l'idée que vous aviez de la formation : oui à 79%

Volume de travail de la formation (comment vous paraît...)

Le nombre d'heures d'enseignement : 74% adapté
Le volume des nouvelles connaissances à acquérir : 54% adapté
La qualité de travail demandée : 52% adapté

Information et communication de la faculté/institut (êtes-vous satisfait des informations données...)

Sur les programmes d'enseignements : 73% de satisfaction
Sur les emplois du temps : 72% de satisfaction
Via le site web de votre faculté/institut : 71% de satisfaction
Sur les modalités d'examen : 63% de satisfaction
Sur les débouchés de votre formation : 61% de satisfaction
Sur les conditions d'accès à ces débouchés : 47% de satisfaction

Connaissance de l'enseignant responsable du diplôme : 70% des étudiants connaissent l'enseignant responsable du diplôme.

Moyen de contact avec le secrétariat

Par mail : 54% en 1er choix de contact, 32% en 2ème choix
En vous déplaçant sur place : 33% en 1er choix de contact, 42% en 2ème choix
Par téléphone directement : 5% en 1er choix de contact, 21% en 2ème choix
Par téléphone en passant par le standard de l'Université : 2% en premier choix de contact, 5% en 2ème choix
Vous ne connaissez pas ce service : 5%
Il n'y a pas de secrétariat de scolarité affectée à ma formation : 1%
Non concerné : 5%

Satisfaction de l'accueil au secrétariat

Par mail : 85% de satisfaction
En me rendant surplace : 89% de satisfaction
Par téléphone : 80% de satisfaction

Identification du bon interlocuteur (Savez-vous rapidement identifier les interlocuteurs qui peuvent vous aider sur...)

Votre scolarité : oui à 73%
Votre orientation : oui à 64%

Intégration à l'Université

Vous-êtes-vous adapté(é) à la vie universitaire ? : oui à 86%
Connaissez-vous l'organisation institutionnelle de l'université ? : oui à 29 %
Connaissez-vous le rôle des représentants étudiants élus aux conseils ? : oui à 27%
Avez-vous le sentiment d'être en concurrence avec les étudiants de votre formation ? oui à 25%

Satisfaction de la vie quotidienne (êtes-vous satisfait...)

De l'offre de restauration : 74% de satisfaction
Des espaces réservés à la restauration : 72% de satisfaction
De l'offre sportive du SUAPS : 68% de satisfaction
Des autres espaces pour se restaurer : 57% de satisfaction
Des événements associatifs et étudiants sur le campus : 56% de satisfaction
De la mise à disposition de matériels et de locaux liés à votre vie étudiante : 55% de satisfaction
Des animations culturelles : 54% de satisfaction

Connaissance de la vie pratique à l'Université (connaissez-vous...)

La Maison de l'Etudiant : 79% oui
Le SUAPS : 74% oui
La Mission Handicap : 70% oui
Le COSIE : 67% oui
Le SSE : 66% oui
Le service d'accueil général du campus : 53% oui
Le service culturel : 45% oui
La DRI : 39% oui
La cellule de Lutte contre les discriminations, harcèlements et violences sexuelles et sexistes : 35% oui
Les permanences Sociales : 13% oui

Satisfaction de la vie pratique à l'Université (êtes-vous satisfait de l'offre des services...)

La Maison de l'Etudiant : 93% de satisfaction
Le SUAPS : 95% de satisfaction
La Mission Handicap : 92% de satisfaction
Le COSIE : 87% de satisfaction
Le SSE : 90% de satisfaction
Le service d'accueil général du campus : 95% de satisfaction
Le service culturel : 95% de satisfaction
La DRI : 88% de satisfaction
Les permanences Sociales : 94% de satisfaction

Ambiance à l'Université (sur une échelle, de 1-Pas du tout d'accord à 7-Tout à fait d'accord. Total des scores de 5 à 7)

L'Université est quelque chose d'intéressant : 85%
J'apprends pleins de choses à l'Université : 83%
J'aime bien être à l'Université : 62%
Il y a beaucoup de choses que je n'aime pas à l'Université : 31%
Je suis impatient d'aller à l'Université : 27%
J'adore les activités universitaires : 27%
Je ne me sens pas bien à l'Université : 18%
J'aimerais ne pas aller à l'Université : 16%

Santé physique et mentale (Comment évaluez-vous votre...)

Etat de santé physique : bon à 64%

Etat de santé mentale : bon à 42%

Se rendre à la Bibliothèque Universitaire (allez-vous à...)

Bibliothèque Universitaire Chevreul : Oui à 54%

Bibliothèque Universitaire Provisoire : Oui à 40%

Raisons de non fréquentation des Bibliothèques (pourquoi ne fréquentez-vous pas les BU de Lyon 2 ?)

Je n'ai pas besoin de bibliothèque : 51%

Je vais dans une autre bibliothèque : 17%

Les horaires ne me conviennent pas : 8%

Site trop loin : 7%

Ambiance : 6%

Pas assez de place : 5%

Je n'y pense pas, pas l'occasion d'y aller : 3%

Je travaille de chez moi : 2%

En ligne : 1%

Pas le temps : 1%

Autre : 14%

Période de fréquentation de la Bibliothèque Universitaire

Pendant les vacances : Oui à 28%

En soirée : Jamais (50%), 1 fois par mois (26%), 1 fois par semaine (14%), plus d'une fois par semaine (9%)

Le week-end :

Samedi : Jamais (53%), 1 fois par mois (28%), Plus d'une fois par mois (19%)

Dimanche : Jamais (70%), Une fois par mois (18%), Plus d'une fois par mois (13%)

Prévision pour l'année prochaine

Poursuivre vos études à l'Université Lyon 2 : 54%

Rentrer dans la vie active : 16%

Ne sais pas encore : 14%

Effectuer des études dans un autre établissement : 10%

Vous réorienter à l'Université Lyon 2 : 1%

Autre : 5%

Appréciation globale

Du dispositif de formation : 86% de satisfaction

De la vie à l'Université : 80% de satisfaction

Des conditions de travail : 73% de satisfaction

Remarques : Il est toujours frappant de constater que les étudiants ne connaissent pas ou peu les services de l'Université. Alors que la connaissance des services pourrait sûrement permettre aux étudiants de mieux s'épanouir durant leur cursus.

Réponse : Dans le rapport, on montre que la capacité des étudiants à connaître les services a augmenté depuis la dernière enquête. C'est une tendance positive. Les investissements de l'université en matière de communication ont eu un impact. Le principal médiateur de communication pour les étudiants, c'est l'enseignant.

Réponse : Le constat du manque d'informations des étudiants sur les services est le même dans toutes les universités, et

certaines moyens de communication ne fonctionnent pas du tout (comme la diffusion de mails). Il faudrait revenir au système d'affichage, et il y en a déjà beaucoup dans l'université.

Remarque : Intuitivement, le meilleur endroit de communication, c'est effectivement l'enseignant, donc en CM, en TD. Il y a une démarche de l'enseignement privé pour dire que l'université ne s'occupe pas de ces étudiants. Il y a une difficulté dans la culture des enseignants pour avoir des discussions avec leurs étudiants.

Remarque : Ce qui est frappant aussi, ce sont les statistiques sur les étudiants. Le nouveau campus serait vraiment l'occasion de revoir toute la signalétique et le message qu'un campus n'est pas seulement un lieu d'étude.

Réponse : Pour le chiffre des 50%, nous précisons que c'est parmi les étudiants qui ne fréquentent pas la BU, 50% ne la fréquentent pas car ils estiment ne pas en avoir besoin.

Réponse : Au niveau de l'OFIVE, on a pu constater, notamment avec l'autoévaluation HCERES que les enseignants ne connaissent pas le devenir des étudiants, malgré les études et les statistiques de l'OFIVE.

Remarque : D'un point de vue étudiant, on a quand même le sentiment que beaucoup de responsables de formation ne répondent pas aux étudiants. Si un étudiant a une demande, il la fera le plus souvent directement à l'enseignant concerné, ou bien à ses délégués de promo s'il y en a, plutôt qu'au responsable de formation. Et ce d'autant plus si c'est un responsable que l'étudiant ne croise pas parce que ce n'est pas un de ses enseignants et qu'on ne voit son nom qu'à la rentrée.

Pour les diffusions de l'information, il y en a beaucoup trop en même temps, tout à la rentrée. C'est une véritable surcharge d'information à ce moment-là de l'année, et il y a donc des informations qui ne circulent pas, des informations qu'on ne prend pas parce qu'on n'en a pas besoin au moment de la rentrée, et quand on en a besoin plus tard, on y a plus forcément accès.

Concernant les BU, elles sont souvent pleines, et on trouve donc d'autres solutions pour travailler (au café, aller chez un camarade...). Il y a sans doute plein d'éléments de réponse, et le système d'affichage peut aider.

La cellule de lutte contre les discriminations est effectivement inconnue des étudiants, mais aussi des personnels en composante. La communication doit donc se faire à plusieurs échelles.

Réponse : Il faut sans doute que l'on travaille sur les temporalités de la communication et la priorisation de l'information. On sait que les rentrées sont un moment où l'on délivre un maximum d'informations.

Réponse : A l'ISPEF, le choix avait été fait d'épurer et limiter les infos de rentrée pour ne se concentrer que sur l'essentiel. Sur les enjeux de communication et un certain nombre d'action seront présentés dans le SDVE.

06 – Certificat International Lumière 2023-2025

Rappel du fonctionnement du CIL. L'objectif de valoriser des choix fait par des étudiants qui relèverait d'une coloration internationale de leur parcours de formation. Un barème a donc été mis en place, attribuant des points pour des étudiants qui font le choix d'une mobilité, de l'apprentissage d'une nouvelle langue, des cours optionnels avec coloration internationale etc.

L'idée était d'accumuler un certain nombre de points et que ces points soient associés à des compétences linguistiques, interculturelles, et professionnelles. Ce barème s'avère en fait assez complexe, et ne peut pas être automatique. L'idée est donc de présenter un nouveau barème.

Adoption

MCCC 2025-2026

04 – MCCC 2025-2026

Sont présentées en CFVU les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences pour l'année 2025-2026. Les MCCC sont classées par composante et par niveau.

En absence de retours de l'UFR TT, il est convenu que l'ensemble des MCCC de la composante soit soumis au vote de la CFVU de septembre 2025.

Pour les composantes ASSP et SEG, quelques MCCC demeurent également sous réserve et ne sont pas proposées au vote ce jour, car non conformes à la note de cadrage. Elles seront donc aussi soumises au vote de la CFVU de septembre 2025, lorsque les composantes auront communiqué leurs corrections.

Avant le vote, nous vous proposons de nous faire remonter vos avis sur les MCCC afin d'alimenter un débat futur en vue de la préparation de la prochaine accréditation.

Remarque : Concernant les MCCC, il y a des cases qui sont remplies avec des éléments comme « sans objet », « non noté mais évalué », qu'est-ce que ça veut dire ? Il y a également de tableaux vides chez ASSP.

Réponse : Les mentions type « sans objet » dans les durées traduisent qu'une modalité n'a pas nécessairement besoin d'une durée de temps (un mémoire par exemple). Le « non noté mais évalué » permet de distinguer l'évaluation de la notation. Cela permet aussi d'assouplir et de dépressuriser les études. On peut se former sans avoir une contrainte de note. L'évaluation peut être l'assiduité, la participation etc. Concernant les tableaux vides chez ASSP, cela correspond à des parcours en école du travail social, donc une licence validée chez nous, mais des enseignements qui se font aussi dans d'autres établissements.

Remarque : On voit chaque année, on remarque le nombre grandissant de formations qui passent en contrôle continu, en contrôle continu intégral, des notes seuil etc. Le CCI renforce cette politique de tri social, opéré par Parcoursup et Mon Master. Sur les 770 maquettes, il y a en a 162 qui ont des notes seuil, révélateur de l'orientation qui est prise.

Réponse : Pour la question du CCI, nous pouvons débattre sur ce qui est le mieux entre dépendre d'une seule note pour la réussite de l'année soit le meilleur choix pour la réussite et la santé mentale des étudiants. Le CCI a sans doute ses défauts. Le CCI permet un retour sur les productions des étudiants au cours du semestre.

Réponse : Oui, le système de contrôle terminal a énormément de limite, mais le CCI, en informatique, beaucoup d'étudiants ne sont pas sereins, car il n'y aura pas de rattrapage, et que les notes ne sont pas rendues, donc on ne peut pas savoir comment s'améliorer. Il faut donc un meilleur suivi, donc plus de personnel.

Remarque : En effet, si le CCI ne s'articule pas avec un rendu des notes régulier, c'est un gros problème. Des notes sont découvertes en CCI au moment du jury, ce qui est inadmissible. En informatique, les enseignants doivent faire un rendu régulier des notes au long du semestre.

Remarque : Concernant la communication des notes aux étudiants, pouvons-nous les communiquer avant les délibérations du jury ?

Réponse : En contrôle continu, on peut communiquer les notes, qui restent de toute façon sous réserve de validation finale par le jury.

Remarque : Le fait d'imposer dans la note de cadrage des examens de session 2 à une durée d'1h30 ne constitue-t-il pas une rupture d'égalité ?

Réponse : Nous avons beaucoup de retour sur cette question, mais il faut aussi intégrer un ensemble de contraintes logistiques et matérielles, ainsi que le bien-être des étudiants. Nous avons accepté des dérogations pour un certain nombre de parcours et de composantes qui nous ont en fait la demande.

Nombre de présents ou représentés : 24 Vote 01 – Adoption	Pour	Contre	Abst	NPPV
	16	4	4	0

Charte des examens

05 – Modification Charte des examens

Est présentée au vote la Charte des examens mise à jour. La modification concerne le point 2.3.1 Surveillance des salles d'examen, auquel un paragraphe a été ajouté :

« Pour les épreuves sur poste informatique dans les locaux de l'université, les personnels présents pour la surveillance de l'examen peuvent utiliser l'outil VEYON. Dans le cas où le logiciel serait utilisé à l'examen, les surveillants rappelleront les règles et fonctionnalités du logiciel. Pour les épreuves sur poste informatique en présentiel ou à distance nécessitant l'utilisation de la plateforme Moodle, les données collectées par cette dernière peuvent-être utilisées à des fins de surveillance. »

Remarque : Pour l'outil VEYON, ce serait bien d'écrire les règles que les surveillants vont devoir rappeler.
Réponse : Le document fait par le SPS sera évidemment fourni pour les surveillants.

Remarque : Les évolutions technologiques sont diverses, et j'imagine qu'une formation sera associée à ce vadémécum. Ne faut-il pas voir plus large dans l'anticipation d'autres outils à venir ?

Réponse : On les indique spécifiquement car ces deux logiciels collectent des données.

Nombre de présents ou représentés : 20 Vote 01 – Adoption	Pour	Contre	Abst	NPPV
	20	0	0	0

Fait à Lyon, le vendredi 04 juillet 2025

Stéphane CADIOU
Vice-président CFVU et pilotage de l'offre de formation

